

## RÉUNION COLLECTIVE DE PRÉSENTATION DE LA CLASSE DE 2<sup>DE</sup> PROFESSIONNELLE

Après la classe de 3<sup>e</sup>, le passage au lycée professionnel nécessite une attention particulière pour préparer au mieux les élèves aux spécificités de cette voie de formation. Si les élèves apprécient ces changements, leur motivation peut être ébranlée par une orientation ressentie comme subie, la difficulté à modifier leurs projets ou encore des obstacles rencontrés à l'occasion des premières périodes de formation en milieu professionnel. C'est pourquoi cette 1<sup>re</sup> année dans la voie professionnelle, déterminante pour la réussite des élèves, doit être particulièrement accompagnée, qu'il s'agisse des enseignements généraux ou professionnels, de l'alternance et aussi de la confirmation des choix d'orientation. Afin d'aider les élèves et leurs familles à opérer ce changement et cette rupture pédagogique, il est primordial de leur présenter notamment les spécificités de la formation et les conditions de réussite dans le cadre d'une réunion. Ce sera un moment où chacun pourra s'exprimer et poser ses questions.

### À QUEL MOMENT ?

Cette réunion doit être programmée très tôt dans l'année **avant la fin du mois de septembre**, la troisième semaine de septembre paraît une période idéale, les lycéens ont pris leurs marques et les emplois du temps sont globalement stabilisés.

### SELON QUELLES MODALITÉS ?

Elle est le premier contact organisé entre l'équipe éducative et les parents. C'est également un moment privilégié où les membres de l'équipe de direction ont un rôle crucial pour instaurer un mode de communication pérenne. Par ailleurs, c'est aussi le moment où les parents pourront vivre cette « rupture » en découvrant le cadre de vie des prochaines années scolaires de leurs enfants. Il faut profiter de cette réunion pour proposer aux parents une nouvelle façon de voir la scolarité.

Souvent positionnées en fin de journée, vers 18 heures, ou le samedi matin, cette réunion doit être dynamique. Il est important que les parents puissent visiter les locaux, se retrouver dans les ateliers que fréquentent quotidiennement leurs enfants.

**Proposition d'organisation :** Pour sortir de la traditionnelle assemblée plénière, il est proposé une organisation à l'image de la pédagogie insufflée dans les cours c'est-à-dire par le concret : mettre en situation les parents.

- Accueillir très succinctement les parents et leur expliquer le « mode opératoire » de la réunion ;
- Réaliser une visite des locaux avec une immersion dans les ateliers professionnels pour permettre aux parents de se rendre compte dans quelle(s) situation(s) professionnelle(s) les lycéens vont apprendre ;
- Échanger en plénière en partant des réactions et des questions des parents ;
- Évoquer durant les débats les spécificités de l'entrée en 2<sup>de</sup> professionnelle, les incontournables et les conditions de réussite ainsi que la possibilité, à la marge, pour certains jeunes, de changer d'orientation, en insistant sur le rôle des parents et les points de vigilance ;
- Permettre aux équipes éducatives d'échanger avec les parents sur la classe de leur enfant dans un espace plus « intimiste » comme un atelier (modalités d'organisation pédagogiques, projets de l'année, etc.). Quand cela est possible, inviter un professionnel pour parler des périodes de formation en milieu professionnel (temps fort de formation externalisé).

**Durée proposée :** 2 heures.

## QUELS OUTILS ?

- Le livret d'accueil ;
- L'emploi du temps ;
- Un plan de l'établissement ;
- Si l'établissement utilise un espace numérique de travail (ENT), un document d'aide à l'utilisation.

## QUELS ENJEUX ?

- Accompagner les élèves et leurs familles au changement de posture : passer du collégien au lycéen, devenir un futur professionnel ;
- Mobiliser les parents très tôt afin de les impliquer et de créer une relation de confiance ;
- Connaître mieux l'établissement dans lequel va évoluer, pendant 3 ans, son enfant.

## QUELS OBJECTIFS ?

- Faire découvrir les espaces de travail où vont évoluer leurs enfants ;
- Présenter le déroulement de l'année scolaire, les enjeux, les conditions de réussite et les nouveautés par rapport au collège ;
- Expliquer les spécificités d'une formation en lycée professionnel ;
- Alerter sur les points de vigilance et montrer la place et le rôle des parents ;
- Répondre aux questions et appréhensions.

## QUELS CONTENUS ?

### → Questions possibles et éléments de réponses

Questions	Propositions de réponses
<p><b>Quelles sont les spécificités des formations professionnelles ?</b></p> <p><b>Qu'est-ce qui change par rapport au collège ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une autonomie plus grande laissée aux élèves, une certaine responsabilisation du jeune ;</li> <li>• Des cours d'enseignement professionnel dispensés en atelier sur des plages horaires conséquentes (de 3 à 6 heures) ;</li> <li>• Des conditions d'hygiène et/ou de sécurité à respecter ;</li> <li>• Des enseignements généraux présents et aussi souvent que possible en rapport avec les objectifs de la formation professionnelle ;</li> <li>• Une pédagogie inductive et/ou de projet et/ou différenciée est mise en œuvre ;</li> <li>• Des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) de 12, 14, 16 ou 22 semaines selon si c'est un CAP ou un bac professionnel et en fonction de la spécialité.</li> </ul>
<p><b>Quelles sont les conditions de réussite ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'organiser pour être présent et à l'heure à tous les cours. Les temps de trajet peuvent être allongés, il est donc nécessaire d'anticiper. → <i>De nombreux établissements proposent un internat.</i></li> <li>• Respecter le règlement intérieur et les règles de sécurité et d'hygiène. → <i>Cela permet de créer un climat serein de travail et de limiter les accidents et incidents.</i></li> <li>• Être détenteur et porter sa tenue professionnelle ou son équipement de protection individuelle (EPI) et avoir ses outils. → <i>Sans son équipement ou sa tenue professionnelle, l'élève ne peut pas entrer dans les ateliers.</i></li> <li>• Réaliser le temps obligatoire des PFMP. → <i>Elles sont indispensables pour l'obtention du diplôme.</i></li> <li>• Travailler régulièrement et participer aux séances d'accompagnement personnalisé. → <i>C'est le sésame pour réussir notamment au moment des évaluations en contrôle en cours de formation (CCF).</i></li> </ul>

Questions	Propositions de réponses	
<b>Quelle est la durée des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une période de 12, 14 ou 16 semaines (selon la spécialité) en entreprise est obligatoire pour renforcer la professionnalisation de la formation en CAP ;</li> <li>• Les élèves qui préparent un baccalauréat professionnel doivent effectuer 22 semaines de formation en milieu professionnel réparties sur les 3 années de formation.</li> </ul>	
<b>Quels seront les attendus en PFMP la 1<sup>re</sup> année ?</b>	<p>Lors de la première PFMP, le focus sera mis sur les savoir-être (respecter les codes, habitudes et horaires) principalement et la découverte du monde de l'entreprise.</p> <p>→ NB : Pour faciliter l'intégration de l'élève dans une organisation et dans une équipe de travail, une préparation à l'arrivée en milieu professionnel est mise en œuvre par le lycée qui permet d'identifier les attendus du monde professionnel et de prendre connaissance et respecter les règles internes indispensables, notamment de sécurité.</p>	
<b>Quels sont les points de vigilance ?</b>  <b>Quand alerter le lycée ?</b> <b>Qui alerter ?</b>	Votre enfant n'est pas motivé pour venir en cours.	Prendre contact avec le conseiller principal d'éducation (CPE) ou le professeur principal sans attendre, peut-être que ce qu'il fait ne lui plaît pas. Le lycée peut peut-être lui proposer une alternative.
	La PFMP se passe mal.	Prendre contact, dès que le problème survient, avec le professeur de spécialité ou le professeur principal ou encore le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT).
	Votre enfant n'a pas fait la durée totale des PFMP.	Si le professeur principal ne vous a pas interpellé, prendre contact rapidement à l'issue de la PFMP avec lui ou le professeur de spécialité.
	Votre enfant n'a pas ses équipements ou sa tenue professionnelle.	Il ne pourra entrer dans les locaux professionnels, il faut se rapprocher au plus vite du professeur de spécialité ou du DDFPT pour savoir comment les obtenir.

## ATTENTION

→ Ne pas faire une lecture du règlement intérieur avec les parents mais bien mettre en exergue les points importants.

→ Avoir un discours positif, évoquer les possibles.